

LA REVUE D'IRIMI-VIVACE

2006



HISTORIQUE

L'association a été créée par Isabelle d'AUZAC, éducatrice spécialisée et musicienne professionnelle. Cette double sensibilité et compétence lui a permis d'être à l'écoute d'une demande récurrente émanant de parents d'handicapés.

Isolés dans leur handicap, ces jeunes ou adultes, différents, vivent à l'écart de la société. Les éducateurs qui leur consacrent tout leur temps font preuve de génie pour les occuper, mais ne sont pas forcément doués en musique. L'association est donc née d'une conviction profonde et d'un constat : les bienfaits de la musique, et au-delà du plaisir artistique que celle-ci procure, de la valeur de ses vertus éducatives.



Son but est de mettre à la disposition des handicapés un orchestre (clarinette, guitare, contrebasse...) pour leur permettre d'avoir un atelier musical « comme tout le monde », pas de musique au rabais, de vrais musiciens qui viennent partager leur temps. L'objectif : se servir de la musique comme moyen d'expression. Puisque le dialogue est souvent difficile entre l'handicapé et son entourage, il faut lui offrir la possibilité de s'extérioriser par la musique, de chanter dans un micro, de taper sur des percussions, ou de jouer avec les musiciens pour ceux qui le peuvent. Dans le même esprit, l'été, il y a le camp MUSAÏK

Chers amis adhérents
d'IRIMI VIVACE ,

l'association fonctionne,
l'association va de l'avant.
D'une part elle reste fidèle à ses
rendez-vous : activités aux centres
du *Cèdre Bleu*, d'*Adam Shelton*, du
Bois des Saules ; concert annuel
rue des Plantes ; mini-colonie de
musique et d'Aïkido, avec en 2006
un enfant handicapé, intégration
réussie puisque passée presque
inaperçue !

En même temps, IRIMI VIVACE
s'applique à employer officielle-
ment les musiciens qui animent les
ateliers musicaux chez les autistes.
D'autre part, un atelier doit démar-
rer un nouveau centre ... et des
pourparlers sont en cours pour un
cinquième.

L'idée de faire de la musique un
début de communication chez
l'autiste fait son chemin. Faites-le
savoir, parlez-en, toute association
a besoin d'adhérents pour renou-
veler ses subventions, l'argent reste
le nerf de l'action.

IRIMI VIVACE est fière d'être
en mesure de présenter ce petit
journal : n'hésitez pas à écrire vos
réactions. Le prochain éditorial
sera signé du nouveau Président :
Béatrice Auzouy. La modification
est mineure car le moteur principal
reste «Isabelle» (100 idées à la
minute!).

Le président sortant,
Christian d'Azac.

ATELIERS

Trois ateliers
tournaient en
2005, animés
par cinq
musiciens. Une
trentaine de
jeunes y ont
participé. Des
moyens plus
importants
en 2006
permettront
l'ouverture
de nouveaux
ateliers.

« LE BOIS DES SAULES »



Une séance commence toujours par un
moment de socialisation où l'on se salue
(élémentaire pour certains si difficile
pour d'autres), puis chacun choisit un
instrument. L'un d'eux jouait du piano
dans son enfance, mais était incapable
d'y retoucher, étouffé par ses
angoisses. Il joue régulièrement avec
nous, et, doué d'une mémoire auditive
excep- tionnelle, il répond aux phrases
mélodiques des instrumentistes. N'est-
ce-pas là, un véritable dialogue ? Un
micro d'excellente qualité fait le tour
des participants, toute expression
est permise : cri, bruit, son, chant
pourvu que l'on s'exprime ! Un CD a
été enregistré avec les réalisations
de chacun et offert à chacun d'entre
eux.

Le centre, situé à Plaisir (Yvelines), accueille des
adultes autistes ou psychotiques en internat. Au
début en 2003, IRIMI se déplaçait avec quatre
musiciens, une fois par mois, pour jouer avec les
jeunes, soit en chantant leurs airs favoris, soit
en les incitant à jouer. Petit à petit l'éducateur,
et les musiciens ont pensé que les faire venir
dans le local de Paris serait infiniment plus
bénéfique pour eux. Ce fut difficile au début,
ils se sentaient enfermés dans un lieu étranger.
Maintenant ce sont des hurlements de joie
quand les sept jeunes arrivent.



« ADAM SHELTON »

Situé à Saint Denis, l'externat accueille des adolescents autistes gravement perturbés. L'orchestre intervient auprès de sept à dix jeunes, une fois par mois avec trois musiciens : clarinette, percussions, contrebasse. En fait il s'intègre à un atelier de karaoké d'une éducatrice. Si très peu de

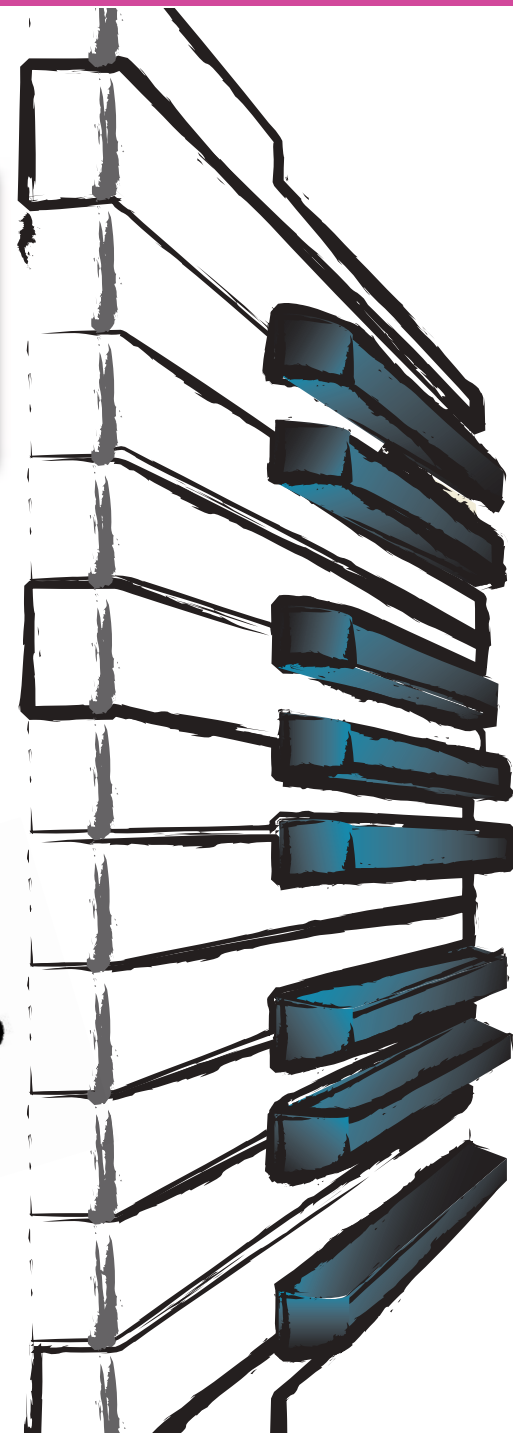


jeunes oralisent, ils émettent des sons plus ou moins contrôlés. Cela donne des

compositions extravagantes, mais ce sont eux qui



chantent, eux qui s'expriment. Le micro qui leur renvoie leur voix est un moteur d'expression. Pour clore l'année 2005, les jeunes sont venus au studio enregistrer une première maquette dont vous voyez la jaquette faite par eux ! L'écoute du CD réalisé avec cet enregistrement où ils peuvent s'entendre chanter leur procure beaucoup d'émotion.



« LE CÈDRE BLEU »



À Chaville (Hauts de Seine), l'internat accueille des adultes artistes. 3 musiciens participent à l'atelier musique une fois par mois : guitare, clarinette et contrebasse.

Les jeunes adultes (entre 7 et 10) chantent dans des micros mis à leur disposition. Apprendre à donner le micro au voisin, partager la vedette d'une chanson, rien n'est simple ! Il est facile de chanter seul, sans contrainte de rythme, de tonalité, mais quand il faut chanter avec d'autres, suivre un orchestre, se taire pendant une introduction... C'est un véritable apprentissage social.

ATELIERS À VENIR

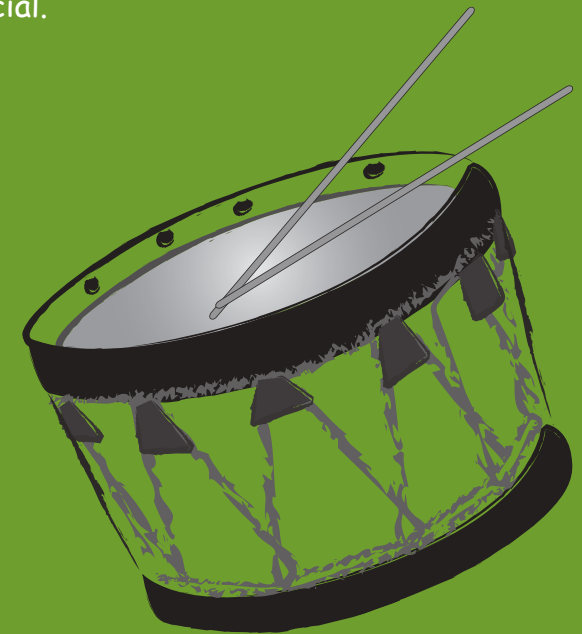
L'ASM 13

Hôpital de jour situé dans le XIII^{ème} Place d'Italie, le centre accueille des adolescents à problèmes. La rencontre avec l'équipe éducative a permis d'opter :

- pour un travail une fois par mois au local dans le XIX^{ème} : le déplacement des jeunes en transport en commun leur permet, avant et après la musique, un apprentissage de socialisation
- pour un karaoké avec travail collectif sur les textes des chansons

Hôpitaux de jour

Des démarches sont en cours, mais il faut attendre les décisions des équipes éducatives.



MUSAÏK



Certains adhérents ne comprennent pas bien le lien entre MUSAÏK (camp de vacances) et les ateliers ! Nous sommes toujours dans le même projet : utiliser la musique comme moyen de communication. Les ateliers ne fonctionnant qu'en période scolaire, l'idée nous est venue, pendant le temps de latence que représentent les vacances, de lier l'initiation ou la pratique d'un art martial, l'aïkido, à la pratique orchestrale. Comme la musique, l'aïkido demande maîtrise de soi et écoute de l'autre ; depuis 2003, un stage de 10 jours est donc organisé mêlant aikido et orchestre. Cela permet à des enfants qui n'ont jamais touché un instrument et commencent à peine leur éveil musical, de réussir à accompagner des solistes. Un concert public a lieu chaque année. Les premières années, le personnel était bénévole, mais depuis 2006, le personnel est payé.



MUSAÏK se déroule toujours de la même manière : le matin, exercice musical, puis aikido sur le tatami de la ville voisine, un plongeon dans la piscine. Déjeuner. Temps libre. L'après-midi, orchestre, piscine, armes dans les champs, piscine. Dîner. Chaque année, une sortie différente est organisée. En 2005, le Puy du Fou. En 2006, visite d'une ancienne mine de charbon et promenade en barque sur le marais poitevin. Certains sont plus avancés en aikido, mais tous pratiquent ensemble avec joie. Pour la musique, l'exer-

cice biquotidien pèse à quelques-uns surtout aux nouveaux, répéter n'a rien de vraiment enthousiasmant : "la musique c'est bien, seulement quand on sait en jouer..." heureusement, il y a le concert final pour motiver tout le monde !! Une grande nouveauté en 2006, IRIMI a accueilli un enfant en difficulté, mais dans une ambiance pareille, impossible de le remarquer ! Au final, concert et démonstration d'aïkido ont été fort applaudis par les spectateurs, voisins et parents, qui se sont mis à jouer ensemble pour le plaisir de tous.

LE BUREAU



Isabelle d'AUZAC - Créatrice
de l'association Irimi Vivace
Educatrice spécialisée
Musicienne professionnelle



Béatrice AUZOUY - Nouvellement Présidente
Très vieille amie de la directrice
spécialiste des articles et de la presse
Accessoirement chef de projets dans une
direction de relations institutionnelles



Christian d'AUZAC - Vice-Président
Président sortant, mais toujours
partant pour des projets humanitaires
Médecin néphrologue à l'hôpital



Marie GUYARD - Secrétaire
Secrétaire ô combien efficace,
toujours là quand on la sonne
Chargée de mission
au Développement durable



Catherine GAK - Trésorière
c'est la contrebasse
qui les a fait se connaître
Le projet IRIMI les réunit
Chef de "sa petite entreprise"



Sophie d'AUZAC - Secrétaire-adjoint
Elle a créé le projet MUSAIK avec Isabelle
Professeur de Mathématiques en Lycée
Professeur d'aïkido



COMMENT VIT L'ASSOCIATION ?

Les musiciens, comme les autres, doivent vivre. Actuellement, IRIMI salue 5 musiciens. Si, au début, l'association prenait tous les frais à sa charge, il est maintenant demandé aux centres de participer financièrement. Pour le reste, les adhésions et les dons sont nécessaires mais insuffisants. Il a donc fallu trouver des partenaires.

En 2004 :

Conseil Général des Yvelines qui a lancé l'atelier de Plaisir.

En 2005 :

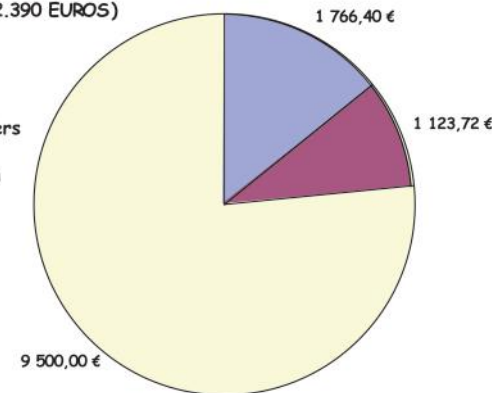
Caisse d'Épargne Ile-de-France Paris et Ile-de-France Ouest, Conseil Général des Yvelines, Conseil Régional d'Ile de France;

En 2006 :

Caisse d'Épargne Ile-de-France Paris Conseil Général des Yvelines, Conseil Régional d'Ile de France, France Télécom, la Commission Européenne.

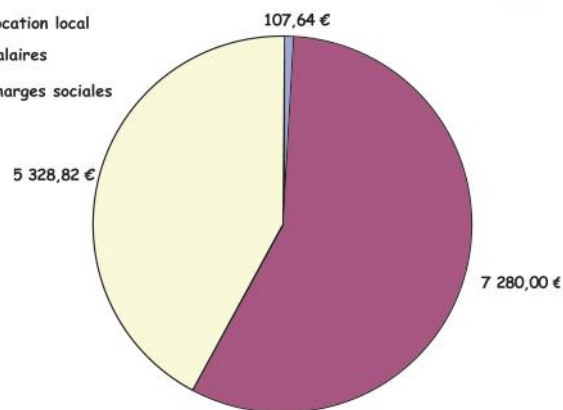
RECETTES ATELIERS (12.390 EUROS)

- Subventions
- Rémunération ateliers
- Concerts de soutien

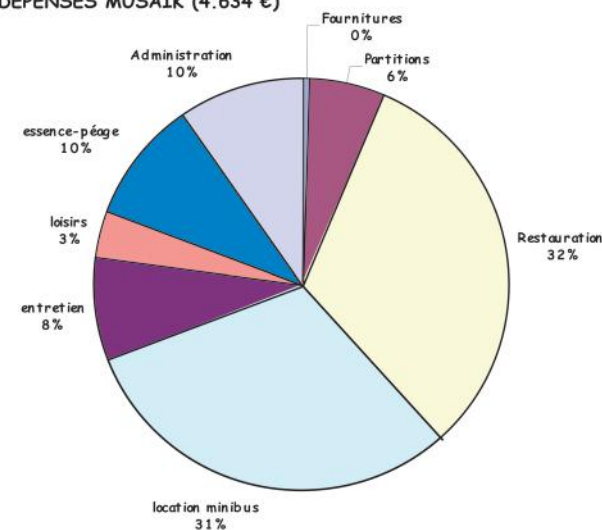


DÉPENSES ATELIER (12.716 €)

- Location local
- Salaires
- Charges sociales

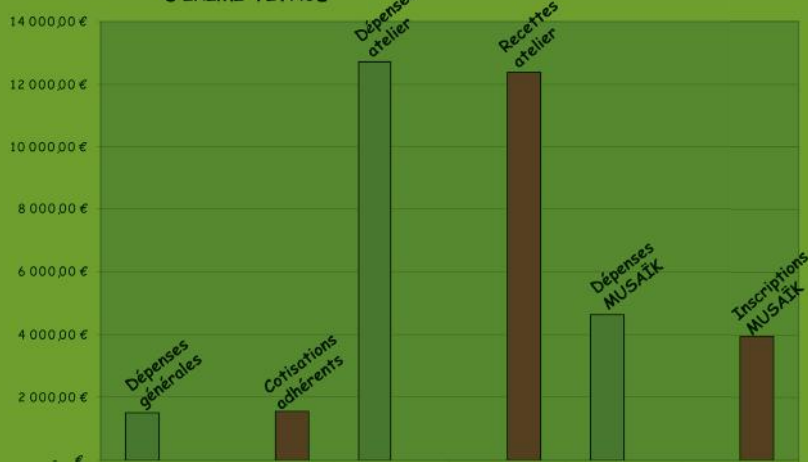


DÉPENSES MUSAÏK (4.634 €)



Le prix d'inscription payé par les parents pour MUSAÏK et couvrant les frais du camp (300 euros) va probablement être augmenté, à moins d'une subvention de la Direction départementale de la Jeunesse et de Sports à laquelle l'association est agréée.

RÉPARTITION DÉPENSES ET RECETTES D'IRIMI VIVACE



Le concert de soutien du 17 juin

au salon de la Résidence Notre Dame du Bon Secours, avec au programme :

Duetto pour contrebasse et violoncelle de ROSSINI &

Concerto pour clarinette de MOZART

(Bruno COURTIN, clarinette de basset)

a permis de récolter **400 euros** et surtout **de nouveaux adhérents**.



Merci du fond du cœur à tous ceux qui aident IRIMI, une adhésion même de 5 euros c'est le moyen d'être reconnu des institutions ! Des associations formidables, il y en a énormément, alors pourquoi celle-ci plus qu'une autre ???

Ne cherchez surtout pas ! Cela va de soi :

IRIMI : aller de l'avant quoi qu'il advienne !

VIVACE : dans la joie !



IRIMI VIVACE
Contact : Isabelle d'AUZAC
8, rue Saint-Maur
75011 Paris
01 43 79 95 11

